



Login

Register

Documentation

What's New

About

Vers un système de transport plus durable : inauguration du Centre européen de référence pour le transport intermodal de marchandises

Reference: IP/01/1209 Date: 16/08/2001

HTML: EN FR DE

PDF: EN FR DE

DOC: EN FR DE

IP/01/1209

Bruxelles, le 16 août 2001

Vers un système de transport plus durable : inauguration du Centre européen de référence pour le transport intermodal de marchandises

Le Centre européen de référence pour le transport intermodal de marchandises (EURIFT) a été inauguré le 15 août à Hambourg. La tâche principale de l'EURIFT est de fournir des informations indépendantes et complètes pour soutenir le développement du secteur européen du transport intermodal. L'Eurift, une initiative de la Commission européenne⁽¹⁾ européenne, est financé conjointement par l'Union européenne, les villes de Brême et Hambourg, ainsi que le monde universitaire et le secteur privé.

L'intermodalité⁽²⁾ est au centre de la stratégie de l'Union européenne pour une politique des transports durable⁽³⁾. L'Union européenne est confrontée à une demande sans cesse croissante de services de transport, à un rythme auquel elle ne peut pas faire face en termes d'infrastructures. Qui plus est, la demande de mobilité des marchandises se concentre sur un mode de transport particulier, le transport routier, qui souffre déjà de problèmes de congestion. En outre, comme le secteur routier dépend fortement des produits pétroliers importés et est le principal responsable des émissions de CO₂ dans le secteur des transports, cette situation est préoccupante sur le plan économique, environnemental, social et sanitaire.

Pour contribuer à remédier à cette situation, l'Union européenne doit intégrer tous les modes de transport. Actuellement, le développement des services de transport intermodal est toutefois freiné par la fragmentation des systèmes modaux et nationaux dans l'Union européenne, ainsi que par le manque d'interopérabilité entre les systèmes. Une des conséquences de cette fragmentation est qu'un grand nombre des données actuellement disponibles sont fournies sur une base nationale ou par mode.

Le Centre européen de référence pour le transport intermodal de marchandises⁽⁴⁾ (EURIFT), inauguré aujourd'hui à Hambourg, soutiendra le développement d'un système efficace et durable de transport intermodal de marchandises en corrélatant et en intégrant les faits et chiffres significatifs qui présentent un intérêt pour le secteur européen du transport intermodal et en permettant un accès aisé du public à ces informations. Le centre constituera aussi un forum pour l'échange d'informations, la définition et la promotion des meilleures pratiques et la promotion de l'innovation. L'EURIFT s'efforcera de se constituer une solide réputation d'intégrité et de neutralité vis-à-vis de tous les modes de transport.

L'EURIFT aura recours à une équipe de base composée d'experts chargés de la gestion du bureau, du fonctionnement d'un portail internet, de

l'organisation de conférences et de la fourniture de services à des clients à titre individuel. Cette équipe de base sera soutenue par un réseau international d'instituts et d'universités. Sa portée géographique englobe tous les États membres, la Suisse, la Norvège et les pays candidats.

L'EURIFT sera financé à 30 % par la Commission européenne pendant les trois premières années de son existence et devrait ensuite pouvoir évoluer vers un organisme sans but lucratif indépendant et financièrement autonome.

(1) COM(97)243 final : « Intermodalité et transport intermodal de marchandises dans l'Union européenne ».

(2)L'intermodalité est un indicateur de qualité du niveau d'intégration entre les différents modes : davantage d'intermodalité implique davantage d'intégration et de complémentarité entre les modes, ce qui permet une utilisation plus rationnelle du système de transport.

(3)Cf. les nouvelles orientations de la politique européenne des transports, adoptées le 18 juillet 2001, [HYPERLINK](http://europa.eu.int/comm/energy_transport/en/lb_en.html)
"http://europa.eu.int/comm/energy_transport/en/lb_en.html"http://europa.eu.int/comm/energy_transport/en/lb_fr.html

(4)L'EURIFT a été créé à la suite de l'appel d'offres N VII/E1/CFP1-99 lancé le 9 mars 1999, qui a été remporté par la société TUHH-Technologie GmbH en association avec les villes de Brême et Hambourg, l'European Centre for Transportation and Logistics, l'Institute of Shipping Economics and Logistics, la Technische Universität Hamburg-Harburg et la Chalmers University of Technology.